



## Règlement de course du duathlon Béarn Bigorre Organisé à St Vincent, le 10 octobre 2026

Nous demandons de respecter les membres de l'organisation, les bénévoles, et les autres concurrents. Tout concurrent pourra être mis hors course en cas de non respect.

### 1. Informations générales

| Course                                    | Distance<br>CAP 1 | Distance<br>vélo | Distance<br>CAP 2 | Horaire<br>départ | Pour les<br>personnes<br>nées en | Prix<br>jusqu'au 30<br>septembre | Prix à partir<br>du 1er<br>octobre | participants<br>maximum |
|-------------------------------------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|----------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|-------------------------|
| Jeunes 6-9<br>ans                         | 250m              | 1 km             | 250m              | 9h45              | 2017-<br>2020                    | 5€                               | 5 €                                | 40                      |
| Jeunes 8-11<br>ans                        | 500m              | 2km              | 500m              | 10h30             | 2015-<br>2018                    | 5€                               | 5 €                                | 40                      |
| Jeunes 10-13<br>ans                       | 750m              | 5 km             | 750m              | 11h20             | 2013-<br>2016 *                  | 5€                               | 5 €                                | 40                      |
| XS individuel                             | 2,5 km            | 9 km             | 1,25<br>km        | 13h30             | 2014 et<br>avant *               | 15 €                             | 20 €                               | 60                      |
| XS relais                                 | 2,5 km            | 9 km             | 1,25<br>km        | 13h30             | 2014 et<br>avant *               | 20 € par<br>équipe               | 25 € par<br>équipe                 | 15 ind. ou<br>équipes   |
| S individuel                              | 5 km              | 18 km            | 2,5 km            | 15h30             | 2010 et<br>avant                 | 20 €                             | 25 €                               | 100                     |
| S relais                                  | 5 km              | 18 km            | 2,5 km            | 15h30             | 2014 et<br>avant **              | 25€<br>/équipe                   | 30 €<br>/ équipe                   | 40 équipes              |
| Jeunes – de 7<br>ans (sans<br>classement) | 75m               | 200m             | 75m               | 12h10             | 2019 et<br>après                 | libre                            | libre                              |                         |

\*les benjamin(e)s (né(e)s 2013 et 2014) peuvent choisir de faire la course 10-13 ans OU le XS. Il est interdit de participer aux 2 courses. Le XS étant sur route ouverte et avec des distances plus importantes, il n'est conseillé qu'aux benjamin(e)s ayant l'habitude d'évoluer sur route ouverte

\*\*les benjamin(e)s (né(e)s 2013 et 2014) et les minimes (né(e)s en 2010 et 2011) ne pourront effectuer qu'un segment sur le S en relais (impossible de faire les 2 courses à pied par exemple). De plus, en cas de participation au XS, ils ne pourront participer au S en relais

\*\*Les benjamin(e)s (né(e)s en 2013 et 2014) souhaitant faire la course 10-13 ans ET le S en relais ne pourront effectuer QUE le dernier relais à pied (2,5km)

Les prix ci-dessus s'entendent pour les licenciés FFTRI. Pour les non-licenciés FFTRI, les suppléments suivants s'appliquent :

- +3 euros sur le S individuel
- +2 euros sur le XS individuel et par équipier
- +2 euro par équipier sur le S en relais

Sur les inscriptions internet, des frais additionnels entre 0,5 et 1,2 euros par personne viendront s'ajouter, prélevés par le site d'inscriptions.

Une carte d'identité ou la licence sera à présenter lors du retrait des dossards.

Les inscriptions le jour même seront possibles, dans la limite des places disponibles, et avec supplément (voir 4.)

## 2. Cyclisme

- Port du casque homologué à coque dure, jugulaire attachée. Avant la prise du vélo et jusqu'à l'avoir déposé dans le parc à vélo
- Circulation à pied dans le parc à vélos.
- Port du dossard obligatoire
- Accompagnement et/ou ravitaillement par un tiers strictement interdit, sous peine de disqualification.
- Toutes les courses sont sur route. Les vélos de route sont conseillés, mais tous les types de vélo (VTT, VTC, ville, etc...) sont autorisés. Les vélos électriques sont autorisés (hors classement), nous contacter si vous souhaitez participer avec.

### a. Courses enfants (6-9 ans, 8-11 ans, et 10-13 ans)

- Le circuit est fermé à la circulation, le drafting (rouler « dans la roue ») est autorisé. Les prolongateurs sont interdits.

### b. Courses S et XS, individuels et relais

- Le circuit n'est pas fermé à la circulation, le drafting (rouler « dans la roue ») est interdit. Veuillez laisser un espace de 10m avec le vélo devant vous.  
Vous aurez la priorité à tous les carrefours mais il convient de respecter les autres exigences du code de la route (rouler à droite, ne pas passer les lignes blanches, etc...), ainsi que les consignes des signaleurs.
- Les vélos de contre-la-montre et les prolongateurs sont autorisés
- Port du dossard dans le dos obligatoire

### 3. Course à pied

- Tous les circuits sont fermés à la circulation. Sur S et XS, majorité du parcours sur route, avec petite partie dans l'herbe. Sur les courses enfants, moitié route / moitié herbe
- Port du dossard devant obligatoire
- Accompagnement et/ou ravitaillement par un tiers strictement interdit, sous peine de disqualification
- Les pénalités pour drafting se feront sur la deuxième course à pied, 50m après la sortie du parc à vélo (1' par pénalité). Il est de la responsabilité du concurrent de faire sa pénalité. La zone de pénalité sera clairement indiquée. En cas de non respect, le concurrent sera disqualifié. Sur les relais, le cycliste veillera à prévenir le 2<sup>ème</sup> coureur en cas de pénalité.

### 4. Dispositions particulières

- L'épreuve n'est pas organisée dans le cadre de la FFTRI, bien que nous suivions tout de même leur réglementation.
- Il est possible de répondre à un questionnaire plutôt que présenter un certificat médical (directement sur le site d'inscriptions)
- Il est également possible de présenter :
  - une licence sportive avec mention « en compétition » d'un sport avec composante d'endurance (triathlon, course à pied, vélo, natation, foot, rugby, basket, hand, etc...) valable le jour de la course
  - un certificat médical autorisant la pratique du triathlon ou duathlon en compétition sera demandé, daté de moins d'un an à la date de l'épreuve. Les certificats médicaux de sport en compétition avec une composante d'endurance (course à pied, vélo, natation, foot, rugby, basket, hand) sera également accepté
- La présentation d'une pièce d'identité sera obligatoire pour récupérer les dossards.
- Pour les mineurs, une autorisation parentale sera demandée
- Pour l'animation « moins de 7 ans », aucun certificat médical n'est demandé
- Les inscriptions peuvent se faire par internet ou par courrier.  
Le lien pour les inscriptions internet et pour télécharger l'inscription « papier » est disponible sur notre site :  
<https://dubearnbigorre.wordpress.com/tarifs-inscriptions/>
- Pour les inscriptions internet, des frais de transaction additionnels entre 0,5 et 1,2 euros par personne sont prélevés par le site d'inscriptions PyreneesChrono. Pas de supplément pour les inscriptions papiers, qui devront nous parvenir lisibles, complet, et au moins une semaine avant la course
- Les inscriptions par internet seront closes 2 jours avant l'épreuve.
- Il sera possible de s'inscrire le jour de la course, sur place, dans la limite des places disponibles, avec un supplément de
  - 5 euros pour le S et le XS
  - 5 euros pour S relais
  - 2 euros pour les courses enfants

- En cas de désistement, un remboursement à 100% sera possible selon les conditions suivantes, sur présentation de justificatif médical (les frais d'inscription par internet entre 0,5 et 1,2 euros ne seront pas remboursés)
  - Pour les courses enfants, jusqu'à une semaine avant la course. Impossible après.
  - Pour le S individuel et relais, jusqu'à 15 jours avant l'épreuve. Impossible après.
  - Pour le XS, jusqu'à 15 jours avant l'épreuve. Impossible après.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, d'accident provoqué par le non respect du code de la route et des consignes des organisateurs, de perte ou de vol d'objet y compris dans le parc à vélos.
- L'organisation se réserve le droit de modifier, de transformer ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure, et notamment en fonction des conditions météorologiques. Un remboursement partiel sera proposé en cas d'annulation.
- Droits à l'image : par défaut, vous autorisez expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droits à utiliser les images prises durant la course sur lesquelles vous pourriez apparaître.
- Il n'y a pas de ravitaillements pendant les courses. Pensez à prendre un bidon pour le vélo ! Un ravitaillement en fin d'épreuve est prévu.

## 5. Complément pour le S en relais

- Chaque membre de l'équipe doit être présent au briefing de départ pour écouter les consignes relatives à la course.
- Le passage de relais se fait par un contact physique entre les 2 relayeurs. Le passage de relais se fera devant le parc à vélo. Soyez attentifs à ne pas gêner les autres concurrents lors de votre passage de relais et de votre échauffement. Chaque relayeur devra porter un dossard. Le dossard pourra être remis d'un relayeur à un autre. Dans ce cas, la ceinture porte dossard est conseillée.
- Un même concurrent peut faire 2 segments du relais (voir restrictions pour les minimes et benjamins en 1.)

## 6. Complément pour XS

- La course XS est une course en contre-la-montre. C'est à dire que chaque relais ou individuel prendra le départ indépendamment, sur commande du starter, toutes les 20 à 30 secondes
- Il est possible de faire la course en individuel, ou en relais.
- Les équipes en relais font la course... en relais ! C'est à dire qu'ils ne font pas la course ensemble, ils se passent le relais à chaque transition (course à pied / vélo et vélo / course à pied)

## 7. Podiums / récompenses

- Course enfants :  
Les 3 premiers et 3 premières sur chaque course seront appelés sur le podium

- Sur le S individuel, les 3 premières et 3 premiers seront récompensé(e)s.
- Sur le S en relais, la première équipe masculine, féminine, et mixte seront récompensées.
- Sur le XS, les 3 premiers et 3 premières seront récompensés, dans les catégories femme, homme
- Sur le XS en relais, la première équipe femme/homme/mixte sera récompensée.
- Selon le nombre d'inscrit par catégories, il pourra être décidé par l'organisation d'étendre ou de restreindre le nombre de récompensé(e)s sur les différentes épreuves.
- Les récompenses seront sous forme de lots et/ou médailles/coupes

## 8. Assurances

- L'organisateur souscrit à un contrat d'assurance, chaque participant bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par l'organisateur auprès de l'agence EVRARD à Monein.
- Le participant, en s'inscrivant à cette épreuve, comprend que :
  - cette assurance ne comprend aucune garantie d'assurance de personne
  - Il peut être de l'intérêt du participant de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive, ou celle de son enfant, peut l'exposer
  - son vélo, ou celui de son enfant, ne bénéficie d'aucune couverture assurance. Les dégâts matériels qu'il ou son enfant pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance de responsabilité civile souscrite par l'organisateur
  - la course n'étant pas organisée sous l'égide de la FFTRI, les licenciés FFTRI ne seront pas couverts par les assurances rattachées à leur licence, et en particulier les garanties « atteinte corporelle », « assistance » et « dommages au vélo »

## 9. Contact

- Pour toute question, veuillez utiliser l'adresse email : [dubearnbigorre@gmail.com](mailto:dubearnbigorre@gmail.com)